



DEL-2025-0028

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 14**

OBJET :

**ACHAT DE TERRAIN
- LA RINELIERE**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 22 mai
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A.,
Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU
B., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme
PASQUEREAU C., Mme HERBRETEAU M-A., Mme BARON
A., M DUGUE V., M BAUDRY M., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M, Mme CLÉRO V, M GAULTIER J-
L, M CARETTE C,

SECRETAIRE : M BOUCHEREAU F.

Vu l'article L.1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques

Après entretien avec Madame ENTIER, la commune a la possibilité d'acquérir
une partie des terrains situés sur les parcelles C 174 et C175 dans le but de
réaliser une retenue d'eau. Suite à la réalisation d'un plan de bornage sur les
deux parcelles par le cabinet « Progéo conseils, géomètres-experts », il a été
convenu que l'achat du terrain revient à un euro le m2.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à
l'unanimité :

APPROUVE l'achat du terrain situé sur les parcelles C 174 et C 175 pour
environ 800 m2 à un euro le m2

AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette
acquisition.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le :

Le 30 MAI 2025
30 MAI 2025

Le Maire,
Pascal EVIN